

Royan, le 3 janvier 2018

VILLE DE ROYAN



COMMANDE PUBLIQUE  
AFFAIRES JURIDIQUES

Dossier suivi par Julien YOUNOU  
Responsable du Service Juridique  
Tél. : 05.46.39.56.65  
JY/EG

MONSIEUR CHRISTOPHE RENO  
Société concept TP

Lieu-dit Vertoux  
86410 LHOMMAIZE

Lettre Recommandée avec Accusé de Réception  
N°2C 109 690 0154 3

**OBJET** : rénovation du parking du centre équestre du MAINE GAUDIN  
Marché passé en procédure adaptée n°17.1.3.010

Monsieur,

Dans le cadre de la consultation désignée en objet, j'ai l'honneur de vous notifier le marché de Travaux correspondant.

Je vous remercie de bien vouloir trouver en annexe :

- un exemplaire de l'acte d'engagement en copie conforme.

Par ailleurs, et conformément aux engagements pris, les travaux doivent impérativement être terminés pour le 14 février 2018.

Je vous souhaite bonne réception de ces documents et je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire de la Ville de ROYAN,

Patrick MARENCO  
Port. : 07.76.14.10.24

P.J./1

Exp. en RAR  
le

En provenance de :

~~Securite Concept TP  
Lieu-dit Vertiers  
86410 L'HOMAYZE~~

SGR 2 V21 MSR 2A 15-10184 08-15



LA POSTE

Numéro de l'AR :

RECOMMANDÉ :  
AVIS DE RÉCEPTION  
AR 2C 109 690 0154 3



Renvoyer à FRAB

Présenté / Avisé le : 11/07/18

Distribué le :

Je soussigné déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI/Permis de conduire

Autre : .....

*Signature Facteur*

\* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.  
LA POSTE AGREMENT N° 0903

Ville de ROYAN SJ  
Métel de Ville (Parking (Equestre))  
80 avenue de Pouchillac  
17205 ROYAN Cedex



VILLE DE ROYAN

COMMANDE PUBLIQUE  
AFFAIRES JURIDIQUES

D. 18.002.



## MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

VILLE DE ROYAN  
(Pouvoir adjudicateur)  
Commande Publique  
Affaires Juridiques  
80 avenue de Pontailiac  
CS 80218  
17205 ROYAN Cedex

**RENOVATION DU PARKING DU CENTRE EQUESTRE DU MAINE GAUDIN**

### Acte d'Engagement

N° de marché

1	7	1	3	0	10
---	---	---	---	---	----

## ACTE D'ENGAGEMENT

- **Maître de l'Ouvrage (pouvoir adjudicateur) :**

VILLE DE ROYAN

- **Code d'identification national de la Ville de ROYAN (= n° de SIRET) :**

211 703 061 000 13

- **Objet du Marché :**

*RÉNOVATION DU PARKING DU CENTRE ÉQUESTRE DU MAINE GAUDIN*

- **Mode de passation et forme de marché :**

MARCHÉ PUBLIC passé en PROCÉDURE ADAPTÉE en application en application des dispositions des articles 42-2° de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics (OMP) et 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics (DMP).

- **Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :**

Monsieur le Maire

- **Ordonnateur :**

Monsieur le Maire

- **Comptable public assignataire des paiements :**

Monsieur le Trésorier Principal de ROYAN

## **SOMMAIRE**

**ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT**

**ARTICLE 2 : OFFRE DE PRIX**

**ARTICLE 3 : DUREE DU MARCHE ET CONDITIONS GENERALES D'EXECUTION**

**ARTICLE 4 : PAIEMENT**

**ARTICLE 5 : PENALITES CONTRACTUELLES**

**ARTICLE 6 : ORIGINE DES FOURNITURES**

**ARTICLE 7 : ENGAGEMENTS DU CANDIDAT**

**ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS**

## Rénovation du parking du centre équestre du Maine GAUDIN

### ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des pièces du marché, et des documents qui y sont mentionnés, conformément à leurs clauses et stipulations, et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 45 et 48 de l'OMP ainsi que toute déclaration sur l'honneur relative au respect des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (article 48-I-1° du DMP), soit dans le cadre du dispositif MPS (Marché Public Simplifié) tel que décrit dans le règlement de la consultation, objet des présentes, ou hors du cadre dudit dispositif,

Le signataire (Candidat individuel),

M RENOU

Agissant en qualité de

GERANT

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale

CONCEPT TP

Adresse

Le VERTOUX 86410 Lhonnaize

Adresse électronique : conceptTp86@gmail.com

Numéro de téléphone : 06 26 92 58 46 Télécopie : \_\_\_\_\_

Numéro de SIRET : 79 187461300015 Code APE : 4312A

Numéro de TVA intracommunautaire : FR5279187461300015

engage la société CONCEPT TP sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale

SARL concept TP

Adresse

Le Vertoux 86410 Lhonnaize

Adresse électronique : conceptTp86@gmail.com

Numéro de téléphone : 06 26 92 58 46 Télécopie : \_\_\_\_\_

Numéro de SIRET : 79 187461300015 Code APE : 4312A

A défaut de SIRET pour les opérateurs économiques étrangers :

un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des I.C.D. : \_\_\_\_\_

Numéro de TVA intracommunautaire : \_\_\_\_\_

Le mandataire (Candidat groupé),

M \_\_\_\_\_

Agissant en qualité de

\_\_\_\_\_

désigné mandataire :  du groupement solidaire  
 solidaire du groupement conjoint  
 non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale

\_\_\_\_\_

Adresse

\_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopie : \_\_\_\_\_

Numéro de SIRET : \_\_\_\_\_ Code APE : \_\_\_\_\_

A défaut de SIRET pour les opérateurs économiques étrangers :

un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des I.C.D. : \_\_\_\_\_

Numéro de TVA intracommunautaire : \_\_\_\_\_

S'engage, au nom des membres du groupement<sup>1</sup>, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des clauses administratives particulières, les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée dans les documents de la consultation.

Je reconnais expressément prendre connaissance de la possibilité d'exercer un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois à compter de la publicité par toute mesure appropriée (affichage, avis d'attribution...) de la date de signature du marché et de ses modalités de consultation, à savoir la consultation des documents auprès du service Commande Publique Affaires Juridiques (C.P.A.J.), 80 avenue de Pontailiac 17200 ROYAN dans le respect des secrets protégés par les dispositions du Code des Relations entre le Public et l'Administration en consultant le site internet de la Ville de ROYAN à l'adresse suivante : <http://www.ville-royan.fr> (rubrique « Economie/Marchés publics ») et/ou le site internet du profil acheteur SUD-OUEST MARCHÉS PUBLICS à l'adresse électronique suivante : <http://www.sudouest-marchespublics.com/accueil.htm>, et le site internet du BOAMP à l'adresse électronique suivante : <http://www.boamp.fr>.

Par conséquent, je ne pourrais en aucun cas opposer une méconnaissance du délai et des modalités d'exercer ledit recours précité.

En cas de discordance entre les dispositions du présent marché et le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de Fournitures Courantes et de Services (C.C.A.G.FCS), les présentes prévalent.

## **ARTICLE 2 : OFFRE DE PRIX**

<sup>1</sup> Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

L'évaluation de l'ensemble de la prestation repose sur le devis joint. Cette évaluation est décomposée dans le tableau ci-après en mettant en évidence les montants hors T.V.A. et de la T.V.A. :

**pour la solution de base :**

Montant H.T.	<u>36 580 euros</u>
T.V.A. (taux de ..... %)	<u>20 %</u>
Montant T.T.C.	<u>44 220 euros</u>
Soit en toutes lettres T.T.C.	Quarante quatre mille deux cent vingt euros

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur2 :

- un compte unique ouvert au nom des membres du groupement ou du mandataire,  
 les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

**NB :** Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du C.C.A.P. s'appliquent.

Le versement s'effectuera selon l'échéancier suivant :

- 50 % à la signature,
- 50 % à la réception des travaux.

**ARTICLE 3 : DURÉE DU MARCHÉ ET CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXÉCUTION**

La durée du marché est de trois mois à compter de sa notification.

**ARTICLE 4 : PAIEMENT**

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- Ouvert au nom de : \_\_\_\_\_

<b>Crédit Mutuel</b>															
<b>RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE</b>															
<b>Identifiant national de compte bancaire - RIB</b>															
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 15%;"><b>Banque</b></td> <td style="width: 15%;"><b>Guichet</b></td> <td style="width: 15%;"><b>N° compte</b></td> <td style="width: 15%;"><b>Clé</b></td> <td style="width: 15%;"><b>Devise</b></td> </tr> <tr> <td><b>10278</b></td> <td><b>36417</b></td> <td><b>00011424302</b></td> <td><b>24</b></td> <td><b>EUR</b></td> </tr> </table>	<b>Banque</b>	<b>Guichet</b>	<b>N° compte</b>	<b>Clé</b>	<b>Devise</b>	<b>10278</b>	<b>36417</b>	<b>00011424302</b>	<b>24</b>	<b>EUR</b>	<b>Domiciliation</b> <b>CCM POITIERS ALIENOR</b>				
<b>Banque</b>	<b>Guichet</b>	<b>N° compte</b>	<b>Clé</b>	<b>Devise</b>											
<b>10278</b>	<b>36417</b>	<b>00011424302</b>	<b>24</b>	<b>EUR</b>											
<b>Identifiant international de compte bancaire</b>															
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="7"><b>IBAN (International Bank Account Number)</b></td> </tr> <tr> <td><b>FR76</b></td> <td><b>1027</b></td> <td><b>8364</b></td> <td><b>1700</b></td> <td><b>0114</b></td> <td><b>2430</b></td> <td><b>224</b></td> </tr> </table>	<b>IBAN (International Bank Account Number)</b>							<b>FR76</b>	<b>1027</b>	<b>8364</b>	<b>1700</b>	<b>0114</b>	<b>2430</b>	<b>224</b>	<b>BIC (Bank Identifier Code)</b> <b>CMCIFR2A</b>
<b>IBAN (International Bank Account Number)</b>															
<b>FR76</b>	<b>1027</b>	<b>8364</b>	<b>1700</b>	<b>0114</b>	<b>2430</b>	<b>224</b>									
<b>Domiciliation</b> CCM POITIERS ALIENOR 16 PLACE DE COIMBRA 86000 POITIERS Tél : 05 49 12 00 14	<b>Titulaire du compte (Account Owner)</b> SARL CONCEPT TP LIEU DIT VERTOUX 86410 LHOMMAIZE														
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.	<b>PARTIE RESERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ</b>														

2 \_\_\_\_\_ Cocher la case correspondant à votre situation

Pour les prestations suivantes : \_\_\_\_\_

Domiciliation : \_\_\_\_\_

Code Banque : \_\_\_\_\_ Code Guichet : \_\_\_\_\_ N° de compte : \_\_\_\_\_

Clé RIB : \_\_\_\_\_ IBAN : \_\_\_\_\_ BIC : \_\_\_\_\_

#### **ARTICLE 5 : PÉNALITÉS CONTRACTUELLES**

En cas de manquement à la réglementation relative au travail dissimulé, le pouvoir adjudicateur, donneur d'ordre, peut appliquer au titulaire une pénalité égale à 10 % du montant du contrat si ce dernier ne s'acquitte pas des formalités mentionnées aux articles L.8221-3 à L. 8221-5 du Code du Travail.

Si, dans le cadre du dispositif d'alerte, le cocontractant n'a pas donné suite à la mise en demeure de régulariser sa situation, le pouvoir adjudicateur pourra soit appliquer la pénalité contractuelle ci-avant dénommée, soit rompre le contrat, sans indemnités, aux frais et risques du titulaire du marché.

#### **ARTICLE 6 : ORIGINE DES FOURNITURES**

Pays de l'UE (Union Européenne)

Pays signataires de l'AMP (accord sur les marchés publics (1994) entré en vigueur au 01/01/1996)

Autres pays : .....

#### **ARTICLE 7 : ENGAGEMENTS DU CANDIDAT**

J'affirme (nous affirmons), sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs, que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et de l'article 48-I-1° du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

En sus de l'obligation de transmission des documents de candidature définis dans le règlement de consultation, soit dans le cadre du dispositif MPS (Marché Public Simplifié) ou hors du cadre dudit dispositif, et sous peine de résiliation du marché aux torts du titulaire, je m'engage à fournir, en application des dispositions de la réglementation portant sur les marchés publics et du code du travail (CT), les documents suivants :

- pièces prévues à l'article D.8222-5 du C.T. (puis tous les six mois durant la période d'exécution du marché) :
  - . une attestation de fourniture de déclarations sociales datant de moins de 6 mois (article D. 8222-5-1° du C.T.), dite attestation de vigilance,
  - . les justificatifs d'immatriculation (article D. 8222-5-2° du C.T. et article 51-III du décret n°2016-360 du 25 mars 2016).
  - . dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé, le cas échéant, la liste nominative des salariés étrangers qui seraient susceptibles d'être employés (articles D. 8254-2 à D. 8254-5 du C.T.) (dispositif d'alerte - article L. 8222-6 du C.T. et article 51-III du décret n°2016-360 du 25 mars 2016).
- attestation d'assurance décennale (uniquement pour les marchés publics de travaux hormis ceux mentionnés à l'article L. 243-1-1 du Code des Assurances) (article L. 241-1 alinéa 2 du Code des Assurances) ;
- attestation fiscale (article 51-II du DMP, arrêté du 25 mai 2016) ;
- copie du ou des jugements prononcés en cas de redressement judiciaire (le cas échéant) ;
- si j' y suis assujetti(e), les certificats relatifs aux cotisations d'assurance vieillesse et d'assurance invalidité-décès dues par les membres des professions libérales visé au c du 1° de l'article L. 613-1 du code de la sécurité sociale (article 2.II de l'arrêté du 25 mai 2016) ;

- si j' y suis assujetti(e), les certificats relatifs aux cotisations légales aux caisses qui assurent le service des congés payés et du chômage intempéries (article 2.III de l'arrêté du 25 mai 2016) ;
- si j' y suis assujetti(e), l'attestation de la régularité de la situation de l'employeur au regard de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-2 à L. 5212-5 du code du travail (article 2.IV de l'arrêté du 25 mai 2016) ;

Situation où le cocontractant est établi ou domicilié à l'étranger :

En sus de l'obligation de transmission des documents de candidature définis dans le règlement de consultation, et sous peine de résiliation du marché au torts du titulaire, je m'engage à fournir, en application de la réglementation portant sur les marchés publics et du code du travail, notamment les articles D.8222-7 et D.8222-8 du Code du Travail, et ce tous les six mois jusqu'à la fin de l'exécution du marché, les documents suivants :

- un document attestant de la régularité de ma situation sociale au regard du règlement (CE) n°883/2004 du 29 avril 2004 ou d'une convention internationale de sécurité sociale et, lorsque la législation du pays de domiciliation le prévoit, un document émanant de l'organisme gérant le régime social obligatoire et mentionnant que je suis à jour de mes déclarations sociales et du paiement des cotisations afférentes, ou un document équivalent ou, à défaut, une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale prévue à l'article L. 243-15 du Code de la Sécurité Sociale (article D.8222-7-1°- b) du C.T.) (article 51-III du décret n°2016-360 du 25 mars 2016) ;
- au titre de la régularité fiscale, si je suis assujetti à la T.V.A. en France, un document mentionnant :
  - mon numéro individuel d'identification attribué en application de l'article 286 ter du Code Général des Impôts, ou, si je n'y suis pas tenu, un document mentionnant mon identité et mon adresse, ou de mon représentant fiscal ponctuel en France (article D. 8222-7-1°- a) du C.T.) (article 51-III du décret n°2016-360 du 25 mars 2016) ;
- dans le cas où mon immatriculation à un registre professionnel dans le pays d'établissement ou de domiciliation est obligatoire (article 51-III du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 :
  - soit un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription (article D.8222-7-2° a) du C.T.)
  - soit un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel (article D.8222-7-2°- b) du C.T.)
  - pour les entreprises en cours de création : un document émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre datant de moins de 6 mois (article D.8222-7-2°- c) du C.T.),
- dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé, la liste nominative des salariés étrangers qui seraient susceptibles d'être employés (articles D. 8254-2 à D. 8254-5 du C.T.).

je m'engage à fournir, dans le cadre d'un détachement éventuel d'un ou plusieurs salariés, et ce, à chaque détachement de salarié(s), une copie de la déclaration de détachement transmise à la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (D.I.R.E.C.C.T.E.) et une copie du document désignant mon représentant en France (article R. 1263-12 du C.T.).

Je m'engage à fournir, lors de la conclusion du marché, en application des dispositions de l'article 51-V du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, pour prouver notamment la régularité de ma situation fiscale et sociale, si je suis établi dans un Etat autre que la France, une déclaration sous serment, en remplacement des documents justificatifs équivalents à ceux mentionnés à l'article 51 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par mes soins devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de mon pays d'origine ou d'établissement.

De plus, et sous peine des mêmes sanctions, je m'engage à fournir obligatoirement chaque année, si la durée du contrat est supérieure à un an, les attestations d'assurances à jour désignées dans le règlement de la consultation.

Je reconnais également avoir pris connaissance, après la signature du marché, qu'en cas d'inexactitude des documents et renseignements mentionnés aux articles 48 et 50 du décret n°2016-

360 du 25 mars 2016 ou de refus de produire les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail conformément à l'article 51-III du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, il pourra être fait application à mes torts des conditions de résiliation prévues par le marché.

J'accepte sans réserve les clauses du C.C.A.P. du présent marché, ainsi que les autres pièces du marché dont les originaux conservés par la collectivité font seuls foi.

#### ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original  
A Lhommaize  
Le 28 12 2017

Signature du candidat  
Porter la mention manuscrite  
Lu et approuvé

*Lu et approuvé*  
**CONCEPT TP**  
Vertoux 86410 LHOMMAIZE  
Tél. 06 26 92 58 46  
Siret : 79187461300015

#### ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir  
acte d'engagement

La Ville de Royan représentée par son Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 02 octobre 2017, intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 04 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par M. Jean-Paul CLECH, Premier Adjoint au maire, en vertu de l'arrêté ASG n° 17.2647 en date du 5 octobre 2017, lui portant délégation de fonctions et de signature, rendu exécutoire le 6 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales »



A ROYAN  
Le 3 janvier 2018

Elle est complétée par les annexes suivantes3 :

3 Cocher la case correspondante

Annexe n°1 relative à la co-traitance ;

Annexe n°2 relative au devis ;

Autres annexes (A préciser) :

**NOTIFICATION DU MARCHÉ AU TITULAIRE (Date d'effet du marché)**

---

*En cas de remise contre récépissé :*

*Le titulaire signera la formule ci-dessous :*

*« Reçu à titre de notification une copie du présent marché »*

A ..... le .....4

Signature

*En cas d'envoi en LR/AR (Lettre recommandée avec accusé de réception) :*

*Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du marché)*

---

4 Date et signature originales

**NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES**

**Copie délivrée en unique exemplaire** pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1  La totalité du marché dont le montant est de (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

2  La totalité du bon de commande n°

Afférent au marché (indiquer le montant en chiffres) : \_\_\_\_\_

et en lettres : \_\_\_\_\_

3  La partie des prestations évaluée à (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

\_\_\_\_\_

et devant être exécutée par \_\_\_\_\_

en qualité de : \_\_\_\_\_

membre d'un groupement d'entreprise

A ..... le .....5

Signature

\_\_\_\_\_

5 Date et signature originales

**ANNEXE N°1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITIONS DES PRESTATIONS**

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant H.T.	Taux T.V.A.	Montant T.T.C.
Raison Sociale : SIREN : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Raison Sociale : SIREN : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Raison Sociale : SIREN : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
<b>Totaux</b>				



**DEVIS n°000621**

06/12/2017



**Ville de Royan  
80, Avenue de Pontalliac  
17205 ROYAN**

86410 LHOMMAIZE  
Tél : 06 26 92 58 46  
E-mail : concepttp86@gmail.com

Affaire suivie par Christophe RENOU

RENOVATION PLATEFORME BOXES				
DESCRIPTIF	QUANTITE	UNITE	P.U HT €	TOTAL HT €
<p>Plateforme de 3000 m<sup>2</sup> " boxes "</p> <p>Décapage de surface mise en dépôt sur site. Décapage des points hauts mise en dépôt sur site. Réalisation d'un fossé côté bois jusqu'à la douche des chevaux.</p> <p>Fourniture et mise en place avec passage de niveleuse de 0/20 calcaire " 210 T " afin de remettre la plateforme de niveau. Compactage du fond de forme en passe croisée.</p> <p>Fourniture et mise en place avec passage de niveleuse de 0/20 diorite " 210 T ". Compactage du fond de forme en passe croisée.</p> <p>Réalisation d'un drain ouvert 60 x 0,50 x 0,50 ml Réalisation d'une tranchée fourniture et mise en place de géotextile Fourniture et mise en place de drain agricole Fourniture et livraison de 60/40 drainant " 60 T "</p> <p>Parking Rechargement de 360 T en 20/40 drainant calcaire sur les places des camions et semies en suivant les dénivelés du parking poids lourd. Un compactage léger du 20/40 sur toute la surface.</p>	1	F	36850	36850,00
<b>CLause particulière : une facturation complémentaire ou un remboursement pourra être effectué en fonction du tonnage réellement livré</b>			<b>TOTAL NET HT</b>	<b>36850,00</b>
			<b>TOTAL TVA 20%</b>	<b>7370,00</b>
			<b>TOTAL NET TTC</b>	<b>44220,00</b>

Condition de règlement :

- 50 % à la commande

- Solde à réception

CONCEPT TP se réserve le droit de rester le propriétaire des marchandises jusqu'au règlement du solde de la facture.  
A titre de clause pénale, l'acheteur sera redevable des intérêts au taux de 1,5% par mois suivant la date de facture.  
De plus, en cas de non règlement dans les délais prévus, une indemnité forfaitaire de 40 € sera due pour frais de recouvrement.  
Aucun escompte n'est donc accordé à ce titre, sauf stipulation contraire prévue à la commande.